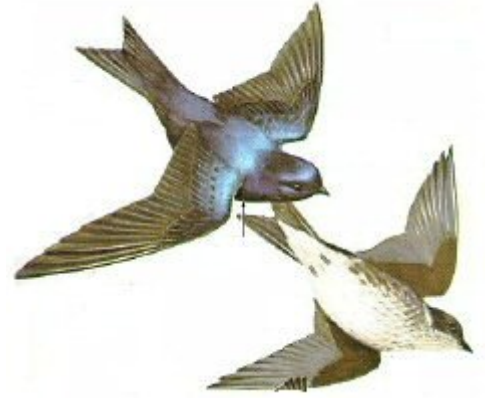

**ASSOCIATION QUARTIER CHARLET**

54, rue Charlet  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 70 20

## L'HIRONDELLE DU QUARTIER CHARLET



### Éditorial

Il y a quelques semaines maintenant, deux informations se sont télescopées, un matin que j'ouvrais mes volets. Mais d'abord, plantons le décor : j'ai la chance d'habiter rue Charlet avec vue sur les marais mais surtout sur l'Yévrette, ce qui me laisse le loisir d'observer les joyeux palmipèdes dont

je ne cesse de vous raconter les déboires depuis quelques temps. Or donc, ce jour là, point de canard mais une belle bâche verte, tendue comme une nappe de pique nique sur les berges de notre vaillant petit ruisseau. Je me suis demandé quelle lubie avait bien pu traverser l'esprit de nos joyeux jardiniers pour installer ainsi des toboggans à canards... Et c'est alors qu'à la radio, un journaliste annonçait le confinement des bêtes à plumes dans tout notre département, pour cause de grippe aviaire ! Ainsi donc, ce n'était pas une

glissière d'extraction d'urgence comme on en voit dans les exercices d'évacuation des avions, mais tout bonnement les prémisses d'une immense volière qui allait recouvrir les marais de Bourges et peut être même la ville tout entière !

Mais à y regarder de plus près, j'ai vu que la toile était bien trop étroite pour tout recouvrir, et que ça n'était finalement qu'un bâchage de plantation, avant dernière étape de la requalification de cette tranche de la rue Charlet.

Du confit de canard au confinement, j'étais allé un peu trop vite !

Allez, il me faut conclure et je le ferai donc en vous souhaitant une bonne année, en espérant que les œufs de Pâques n'aient pas le goût amer de la grippe aviaire !

Philippe Creugny  
Président




---

### ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET POUR L'ANNÉE CIVILE 2006

A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

désire adhérer pour l'année 2006 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

## Compte rendu de l'assemblée générale du 16 janvier 2006

Cette réunion a été l'occasion pour le Président, Philippe Creugny, d'exprimer notre satisfaction pour la sensible amélioration de la 1<sup>ère</sup> partie de la Rue Charlet, et actuellement, après le curage et la consolidation des berges de l'Yévrette, la préparation pour de futures plantations nous laisse espérer un embellissement supplémentaire. Nous attendons la poursuite de ces améliorations.

Il a ensuite dressé le bilan de nos activités pour l'année 2005 : activités qui rencontrent toujours l'intérêt des habitants du quartier, même si par ailleurs on peut regretter un effritement du nombre de nos adhérents.

Le bilan financier a été présenté, toujours satisfaisant, qui nous permet de continuer nos manifestations. Puis le Vice-président (plus pour longtemps puisqu'il nous a annoncé sa démission) Philippe Davaux a détaillé les propositions pour l'année 2006 (voir ci-dessous) et notamment présenté une nouveauté qui devrait se mettre en place : un après-midi dansant !

Après l'élection du Conseil d'Administration (aucun nouveau membre ne s'est présenté), nous sommes passés aux questions diverses : les travaux (passés et à venir) ont bien sûr fait l'objet d'échanges et à cette occasion Mme Delagrangé, représentant la Municipalité, a exposé les prévisions de travaux pour cette année (rond point Malus, rue des Lauriers, rue des Tilleuls et berges de l'Yévrette).

L'Assemblée Générale s'est bien sûr terminée par la dégustation de la galette et le verre de l'amitié.

### Composition du nouveau bureau

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Fonction</b>
CREUGNY	Philippe	54, rue Charlet	Président
LAMY	Christian	12, rue des Lilas	Vice-président
DAVAUX	Claudine	11, rue des acacias	Trésorière
LAMBERT	Annie	34 bis, rue des Lauriers	Trésorière adjointe
MAINFROY	Annie	125, rue Charlet	Secrétaire
LAPERCHE	Marc	61 c, rue Charlet	Secrétaire adjoint
BOUHET	Nicole	12, rue des Lilas	Membres du bureau
LEBAS	Etienne	4, chemin de l'abreuvoir de Pignoux	
LEOTOING	Jean-Michel	28, rue des Lauriers	
LESCURE	Jean-Yves	49 bis, avenue Pierre Bérégovoy	
SALVETTI	Marie-Hélène	24, rue des Lauriers	
THOMAS	Bernard	43, rue Charlet	
THOMAS	Lucienne	43, rue Charlet	
THOMAS-SCHÖEVAËRT	Marie-Thérèse	35 b, rue Nicolas Leblanc	

## Les travaux dans le quartier Charlet

Lors de notre dernière assemblée générale, une des préoccupations principales fut l'avancement de l'aménagement du quartier. Il semble donc nécessaire de faire un rapide inventaire de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire :

- Les rives de l'Yévrette se sont couvertes d'un joli manteau vert côté rue Charlet et ont été plantées de divers arbustes et buissons, côté chemin des Communes.
- La rue Robespierre n'en finit pas de retrouver son revêtement ; mais cela ne saurait durer aux dires de la municipalité, tandis que la rue des Lauriers attaque elle aussi son lifting, ce qui nous promet des difficultés de circulation importantes puisque le rond point Malus va lui aussi entrer dans une phase de travaux à partir de mars, travaux qui devraient durer environ 6 mois !
- Et tout cela ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas aussi le Boulevard Lahitolle qui entre dans sa deuxième tranche de réfection, avec la promesse d'ouverture en septembre du nouvel IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres, ex Ecole Normale, qui comme son nom ne l'indique pas forcément, forme les Professeurs des Ecoles !).

Bref, comme dirait le bon Pangloss, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, il faut cultiver son jardin, à défaut de pouvoir déambuler dans les rues sans crainte d'être coincé entre une pelleuse et un rouleau compresseur. Le chemin des Communes risque de devenir dans les prochains jours soit une promenade pédestre privilégiée, soit une bretelle autoroutière de désengorgement du quartier. Alors rappelons-nous que ce chemin est une voie privée et que ses riverains en sont en théorie les seuls utilisateurs autorisés.

	<p style="text-align: center;"><b>Manifestations à venir et à noter sur vos agendas</b></p>	
<p><b>12 mars 2006</b></p>	<p>Après-midi dansant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De 14 heures à 18 heures</li> <li>▪ Salle du foyer Saint François, 13 rue Joyeuse</li> </ul> <p>(Voir le coupon de réservation inclus dans ce numéro)</p>	
<p><b>14 mai 2006</b></p>	<p>Randonnée pédestre sur un secteur restant à déterminer.</p> <p>Rendez-vous à 8 heures 45 sur le parking de L.I.D.L. avec votre panier pique-nique (nous partirons sur le lieu de la balade en co-voiturage).</p>	
<p><b>17 juin 2005</b></p>	<p>Repas de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pendant que vous prendrez l'apéritif, nous vous proposerons une animation.</li> <li>• Nous passerons ensuite au traditionnel festin, avec ambiance musicale.</li> </ul>	
<p><b>17 septembre 2006</b></p>	<p>Vide chambre, vide grenier organisé conjointement par l'Amicale des écoles de Pignoux et l'Association de quartier.</p> <p>Des précisions vous seront données dans un numéro ultérieur.</p>	
<p><b>14 octobre 2006</b></p>	<p>Soirée "châtaignes" avec animation théâtrale : un spectacle que vous appréciez toujours avec gourmandise.</p>	

Suite du numéro précédent, contant l'histoire d'un habitant, qui, en août 1878 interpellait la municipalité à travers le journal local pour donner son avis sur des travaux entrepris...

### 3<sup>ème</sup> épisode

#### ENQUÊTE SUR LES GRANDS TRAVAUX PROJÉTÉS À BOURGES

... Quant au grand boulevard à ouvrir du pont Saint-Ambroix à Saint-Louis en pivotant sur l'église Saint-Bonnet, on ne peut se dissimuler qu'il produira peut-être un effet assez étrange aux abords du pont où, avec le cours Beauvoir, les deux parties de la rue Saint-Ambroix et le boulevard Saint-Sulpice, il formera une sorte de carrefour, remplaçant l'entrée de ville qui se trouve aujourd'hui parfaitement marquée par le croisement de l'ancienne enceinte et de l'ouverture de la gare.

Pour le voyageur se rendant au chemin de fer ou en descendant la rue Saint-Ambroix, qui se présente en ligne droite, sera toujours, quoi qu'on fasse, la ligne principale.

On s'expliquera alors difficilement une voie oblique venant s'y souder en flèche à l'entrée même de ville, avec prétention apparente de la rejeter au second rang par une largeur supérieure.

Sans doute on peut en imagination se laisser séduire par l'espèce de symétrie qui s'offrirait près du pont. Mais cette symétrie, apparente sur le plan, ne produira pas le même effet en exécution, à cause du caractère différent des voies du carrefour.

Au lieu d'ouvrir à grands frais le boulevard Saint-Bonnet, ne semble-t-il pas préférable, après avoir élargi le boulevard Saint-Sulpice, d'élargir (tel était le rêve de nos pères) et de livrer à la circulation le cours Beauvoir et les parties d'anciens remparts faisant suite jusqu'au cours Saint-Louis ? Les quartiers de Saint-Privé et de Charlet y trouveraient leur compte.

On envelopperait ainsi à peu de frais la ville dans une ceinture de magnifiques boulevards en bordure desquels on pourrait bâtir, et l'on donnerait aux établissements militaires un débouché vers la gare, que l'on cherche, bien que l'autorité militaire qui, en définitive, ne veut faire aucun sacrifice, paraisse ne point s'en soucier.

En vain prétendrait-on en son nom que son parcours sera allongé ; nous n'avons pas à faire ses affaires ; c'est à elle d'ouvrir une voie directe, à ses frais, si elle en éprouve la nécessité, ou tout au moins à s'y associer par une subvention proportionnée.

Du reste, la voie d'intérieur dont nous allons parler pourra faire face à ses exigences de traction.

Ne pourrait-on, en effet, couper un vaste espace, trop dépourvu de voies de communication, par une rue partant du milieu de la rue Saint-Bonnet, d'un point pris entre la cour Chaffaud et la rue du Chevreau, et allant à travers des terrains non bâtis à la rencontre des allées des Prés-Fichaux, qu'on utiliserait en les mettant en état de viabilité, et dont l'une se prolongerait jusqu'à la rue Saint-Ambroix où elle aboutirait entre les maisons portant les n° 43 et 52.

Qu'on jette un coup d'œil sur le plan, on verra qu'il n'y a rien à démolir.

Puis, étant admis le marché couvert, dont nous reconnaissons l'utilité, et les dégagements de la rue de la Frange et de la place Saint-Bonnet, qui en sont la conséquence, on conduirait une voie à travers des terrains également non bâtis qui, partant du marché couvert, irait se souder à la précédente à peu près vers l'intersection actuelle des deux allées des Prés-Fichaux.

On pourrait même, à ces points de jonction, établir un rond-point.

Tout le quartier Saint-Bonnet serait ainsi parfaitement desservi, tandis que le projet municipal, assurément fort coûteux aux abords du pont Saint-Ambroix et dans le voisinage de Saint-Bonnet, ne dessert en réalité que la place Saint-Bonnet, et oblige les habitants du milieu et d'une extrémité de la rue Saint-Bonnet à revenir sur leurs pas pour gagner Saint-Ambroix.

Saint-Louis aborderait ces nouvelles voies par la rue Neuve-Saint-Laurent, qui présente une largeur suffisante, et, au surplus, rien ne s'opposerait à ce que la voie tombant au milieu de la rue Saint-Bonnet, ne soit continuée, si on le jugeait nécessaire, jusqu'au boulevard de ceinture, et cela à peu de frais, vu l'absence de constructions.

L'avantage qui nous semble ressortir de la voie et de ses raccordements, dont nous venons d'indiquer *grosso modo* le tracé, c'est, nous le répétons, de donner plus grande satisfaction aux intérêts de la population du quartier Saint-Bonnet.

... à suivre